



# CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

**Séance du 29 juin 2017**

Présidence : M. Nicola Cassetta

### **Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix**

- vu le préavis municipal No 5/2017 du 20.03.2017 relatif au renouvellement du règlement de la distribution de l'eau
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **décide**

- d'accepter l'amendement de la commission :  
Art. 49 mise en vigueur dudit règlement y compris l'article 8 de l'annexe, par le remplacement de la date : dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 par la date : dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- d'accepter le préavis 5/2017, amendé.

Ainsi délibéré en séance du 29 juin 2017.

Le Président

  
Nicola Cassetta



La Secrétaire

  
Anita Cochard